

ÉTUDE DE MMES

DE DARDEL, MOUTINOT, SCHMID, FERRAZINO, DEFERNE & SCHNEIDER

AVOCATS AU BARREAU DE GENÈVE

Jean-Nils de Dardel
Laurent Moutinot
Jean-Bernard Schmid
Christian Ferrazino
Olivier Deferne
Jacques-André Schneider

Madame Sylvie KRISTOFF-HALLER
9, rue Bovy-Lysberg
1204 GENEVE

CCP 12-11894-9 ND/sf
Téléphone (022) 86 61 11
Fax 86 59 80
Télex 42 39 86 dulach

1207 Genève, le 26 janvier 1989
27, boulevard Helvétique

Ma chère Sylvie,

Tu trouveras en annexe à la présente, copie de l'ordonnance du 24 janvier 1989, reçue le 26 janvier 1989 de Monsieur le Juge d'instruction KASPER-ANSERMET.

Le recours, contre cette ordonnance doit être adressé à la Chambre d'accusation et le délai de recours expire le **mardi 31 janvier 1989**.

Il semble que le Docteur MIEVILLE, par prudence et par honnêteté, ait été amené à modérer quelque peu son appréciation.

De plus, le Juge d'instruction lui a manifestement posé des questions relativement tendancieuses.

Enfin, les nouvelles auditions auxquelles le Juge a procédé, notamment celle du Docteur BAGGIO, n'ont manifestement pas suscité des déclarations courageuses de la part des témoins.

Dans ces conditions, je ne te cache pas que je suis très sceptique quant aux chances d'un recours à la Chambre d'accusation.

Néanmoins, j'envoie une copie de la présente à Christian Nils ROBERT et à Barthold BIERENS DE HAAN, en espérant qu'ils sauront trouver quelques arguments.

Avec mes meilleures salutations.

Nils de DARDEL